

DOSSIER

RETOUR SUR

UN DÉBUT DE MANDAT

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE VILLETANEUSE



01
AVR.
2021

PAGE 12

UN MEILLEUR CADRE DE VIE
POUR LE SUD AVEC LE NPNRU

VACCINATION AU STADE DE FRANCE

Contre la Covid-19,
je me vaccine
Ensemble, faisons
reculer l'épidémie



VOUS ÊTES ÉLIGIBLE ET VOUS
SOUHAITEZ VOUS FAIRE VACCINER ?



Pour prendre rendez-vous :
connectez-vous sur doctolib.fr
ou appelez le 01 43 93 78 77



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,
Souhaitons la bienvenue à ce nouveau magazine municipal. À travers sa nouvelle maquette et ses nouvelles rubriques, vous pourrez retrouver, avec un regard frais et nouveau, les sujets qui concernent notre ville, et qui vous concernent. Ce magazine est une première édition et ce nouveau format a vocation à évoluer au fil des prochaines publications, en y accueillant vos remarques.
Ce numéro met en lumière un retour sur la première année de mandat entourée de mon équipe et des services municipaux, le vote du budget qui a eu lieu lors du dernier Conseil Municipal et que nous avons voulu ambitieux, et les projets de rénovation urbaine en cours et à venir. Enfin, je tenais à revenir sur un sujet qui me tient à cœur : celui de la vaccination. En effet, un vaccinodrome a été installé au Stade de France depuis le 6 avril dernier, et nos équipes sont mobilisées pour vous accompagner au mieux dans cette vaccination.
Si vous êtes éligible et que vous souhaitez vous faire vacciner, n'hésitez pas à contacter le 06.14.59.39.63 ou connectez-vous sur Doctolib afin d'obtenir un créneau de vaccination.
Sachez que mon équipe et moi-même restons mobilisés pour vous accompagner dans cette période particulière et faire de Villetaneuse une ville nouvelle. Bonne lecture de votre nouveau magazine municipal. Continuez à prendre soin de vous et des autres.

Villetaneuse, le 20 avril 2021

Dieunor EXCELLENT,
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

DOSSIER / RETOUR SUR UN DÉBUT DE MANDAT

- Une nouvelle équipe pour un nouveau projet politique
- Retour sur un début de mandat pas comme les autres

- Le budget de la ville : des orientations ambitieuses

6 À 11



Les cuivres de la FOJ à l'école LANGEVIN-VALLÈS, un footballeur professionnel, des femmes d'exception, un parking enfin en reconstruction... et d'autres moments villetaneusiens en images !



UN MEILLEUR CADRE DE VIE POUR LE SUD AVEC LE NPNRU
Les quartiers SAINT-LEU et LANGEVIN constituent l'unique territoire en NPNRU de la ville. Deux cités voisines d'habitat collectif social y sont présentes : la cité SAINT-LEU et la cité LANGEVIN. Focus sur les projets retenus en matière d'habitats, d'aménagements et de services sur ce quartier dit « Politique de la Ville » destiné à changer de visage dans les années à venir.

UN AGENDA MUNICIPAL ENCORE CONTRARIÉ
L'agenda municipal est malheureusement et encore soumis aux impératifs dictés par l'état d'urgence sanitaire. Les rendez-vous indiqués le sont donc sous réserve. N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville et ses relais sur les réseaux sociaux pour avoir plus d'information.



PRATIQUE 15



Concert des Fabriques Orchestrales Juniors (FOJ) par les élèves des écoles LANGEVIN/VALLÈS

Quel bonheur de se retrouver en musique dans la cour de récréation du groupe scolaire Langevin-Vallès ! Trompettes, trombones et percussions des élèves de CM2 se sont succédés mardi 2 et jeudi 4 février 2021, pour un concert façon Jazz-band devant les enfants et les parents au moment de la sortie des classes. Ils répétaient depuis novembre 2020 avec les musiciens de «Villes des musiques du monde». D'autres performances musicales sont prévues ce mois-ci : aucun souci, on en redemande ! (© Emmanuel FÉLISSAINT)



CULTURE

REGARDS



TRAVAUX

Nouveau parking ALLENDE : début des travaux

Les habitants de la cité Salvador-Allende l'attendaient depuis 2013. C'est fait : la destruction du parking Allende a débuté au mois de février. Après plusieurs années de lutte des locataires et de vagues-hésitations du bailleur, les pelleteuses sont enfin entrées en action. La livraison du nouveau parking extérieur avec accès sécurisé est prévue avant la fin de l'année 2021.

(© Emmanuel FÉLISSAINT)



RÉUSSITE



Modibo SAGNAN en Euskadi

Avant de rejoindre le FC Lens où il a parfait sa formation de footballeur professionnel, et d'être recruté par le club espagnol de la Real Sociedad à Saint-Sébastien au Pays Basque Espagnol (Euskadi), Modibo a acquis les bases de son jeu de défenseur central au sein du CSV Foot de Villetaneuse de 2009 à 2012. Une fierté pour le club !

VISITE



Visite préfectorale Le 16 avril dernier, le Préfet est venu à la rencontre du Maire pour échanger autour des grands projets de la ville tels que la piscine, le financement de la rénovation des écoles, la requalification des quartiers Langevin et Saint-Leu (NPNRU). (© Emmanuel FÉLISSAINT)



RENCONTRE



Un débat de femmes d'exception Le 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, Dieunor EXCELLENT, le Maire de Villetaneuse, Florence LAROCHE, Maire-adjointe en charge de la culture, et Noëllise GIBON, conseillère municipale déléguée à l'égalité des droits, ont accueilli trois femmes très impliquées : Ghada HATEM, fondatrice de la Maison des femmes de Saint-Denis, qui agit au quotidien pour les femmes en difficulté ou victimes de violence, Sofia NABET, jeune boxeuse sélectionnée pour la prochaine olympiade de Tokyo, qui mène de front une carrière de sportive de haut niveau et un métier à la SNCF et Bernadette RWEGERA, directrice de l'association Ikambéré qui vient en aide aux femmes vulnérables touchées par le VIH/SIDA. Chacune a pu évoquer son parcours, son engagement au quotidien dans son métier ou dans son association pour faire valoir cette égalité qui fait encore défaut aujourd'hui. (© Erwann QUÉRÉ)

SOLIDARITÉ



Des ordinateurs aux familles pour éviter la rupture pédagogique !

Début avril, afin de favoriser la continuité pédagogique et éviter le décrochage scolaire des élèves pendant le confinement, la Municipalité a distribué des ordinateurs portables. À destination des élèves de classe élémentaire, de collège et de lycée, c'est plus de 30 ordinateurs qui ont été mis à disposition jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'était une réponse attendue, pour les cours à distance, notamment par les familles ne possédant pas suffisamment de postes de travail pour chaque enfant.

Cette opération, réalisée dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), a été rendue possible par la mobilisation des services municipaux, et par Francis DUBRAC, Président de *Plaine Commune Promotion*, et que la Ville remercie. #VilletaneuseVousAccompagne



ACCÉDER À LA PHOTOTHÈQUE SUR LE SITE DE LA VILLE



Des présents solidaires pour les agentes de la Ville

Par ailleurs, tout au long de cette journée du 8 mars, les agentes de la Ville ont été reçues à l'Hôtel de ville pour une petite collation et se sont vues offrir à chacune un « tote bag » réalisé en tissus wax et confectionné par des femmes en chantier d'insertion au sein de l'association Ikambéré. (© Erwann QUÉRÉ)

TRAVAUX



Centre de loisirs ROBINSON calfeutré

Le Centre de loisirs du sud de la ville connaît une nouvelle phase de travaux consécutive à une malfaçon dans l'opération d'étanchéité réalisée par le précédent maître d'œuvre. Depuis, le centre a donc été recouvert d'un échafaudage de calfeutrage pour reprendre l'isolation et l'étanchéité de tout le bâtiment.

Valérie BIRGI
Directrice Générale
des Services



© Emmanuel FELISSAINT

« Ce sont des agents mobilisés et avec le sens du service public chevillé au corps que j'ai trouvé à mon arrivée : je vous remercie pour votre accueil et votre mobilisation alors même que la crise sanitaire impacte durement l'organisation des services depuis un an. Je veux proposer un projet d'administration prenant en compte les orientations fortes de la Municipalité, notamment en matière de modernisation des services, avec entre autres la dématérialisation à l'ère de l'e-administration, accentuer et développer la transversalité et le mode projet. Nous porterons une attention particulière à la politique de ressources humaines : formation, suivi de carrières, temps de travail et dialogue social pour maintenir la qualité de notre service public tout en maîtrisant la masse salariale. »

Grégory MÈCHE
Directeur de Cabinet



© Emmanuel FELISSAINT

« Collaborateur d'élus depuis 2001, j'ai rejoint la nouvelle majorité municipale et son Maire en Juin 2020 à l'occasion de leur installation. Après avoir été Directeur de Cabinet pendant plus de 5 ans à Trappes-en-Yvelines, j'ai ensuite occupé des fonctions similaires en Corse dans un syndicat de gestion des déchets, puis à nouveau en Île-de-France entre 2015 et 2020. J'ai une appétence particulière pour toutes les questions sociales et d'aménagement du territoire, deux maillons essentiels pour mieux vivre dans nos Villes. » ■

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU PROJET POLITIQUE

Pour mettre en œuvre le projet politique souhaité par les habitants lors de l'élection municipale, les élus, dans chaque ville, sont accompagnés d'une administration aux multiples services, conduite par une Direction Générale, et par un Cabinet, qui a un rôle politique d'articulation entre le Maire, les élus et les services.

Depuis le 8 Mars dernier, le Maire est désormais entouré d'une nouvelle équipe de Direction, à la fois administrative et politique, qui l'accompagnera pendant toute la durée du Mandat. Son rôle ? Mettre en œuvre les orientations politiques et les choix faits par les élus dans le cadre du programme pour lequel ils ont été élus. Issus d'horizons divers et aux parcours professionnels multiples, la Directrice

Générale des Services et le Directeur de Cabinet du Maire sont deux maillons essentiels pour la vie quotidienne de la collectivité. L'arrivée de ces deux personnalités était une nécessité pour redynamiser l'administration, établir de nouvelles méthodes de travail, impulser plus de transversalité et d'innovation, redonner une place à Villetaneuse dans le territoire de Plaine Commune et dans le Département. Évidemment, leurs rôles sont bien distincts.

La Directrice Générale des Services dirige l'administration et c'est elle qui a l'autorité hiérarchique sur le personnel communal. Elle s'assure que, dans tous les aspects de la vie administrative d'une commune, les mesures prises sont conformes au droit, à la sécurité, aux engagements pris, etc... Elle propose, sur la base du travail effectué par les services, des orientations, des choix, que le Maire valide. Elle s'assure ensuite que les décisions qui sont prises fassent bien l'objet de mise en œuvre par les services. Elle vérifie la bonne tenue du budget, veille aux respects des réglementations, recherche les financements extérieurs de partenaires pour permettre la

réduction des coûts. Et mille autres tâches qui font son quotidien ! Le Directeur de Cabinet a, de son côté, un rôle de conseil, de stratégie et d'aide à la décision pour le Maire. Il prépare les conseils municipaux, qui sont les lieux de décisions et de validation des orientations politiques. Il coordonne la communication de la Ville pour rendre lisible et compréhensible les grands enjeux. Autant que de besoin, il peut aussi représenter le Maire dans des rendez-vous extérieurs, faire le lien avec les habitants, les associations, les partenaires extérieurs. Il a un rôle plus discret, « dans l'ombre » qui nécessite une parfaite cohérence avec les choix et la parole du Maire. ■

Dieunor EXCELLENT,
le Maire, entouré de son
Directeur de cabinet
Grégory MÈCHE, et de
la Directrice générale des
services Valérie BIRGI, lors du
dernier Conseil municipal
du 6 avril dernier.
(© Emmanuel FELISSAINT)

RETOUR SUR UN DÉBUT DE MANDAT PAS COMME LES AUTRES

Le mercredi 27 mai 2020, le Conseil municipal installe le nouvel exécutif et élit Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse.



27 mai 2020
Installation
du nouveau
Conseil municipal



• 28 jours
d'animations
sur 6 points de la ville.



**L'été à
Villetaneuse
bien mérité
dans les
quartiers**

- Plus de 30 animations associatives, y compris avec le centre Clara-Zetkin.
- 10 animations culturelles.
- 8 structures gonflables.
- Plus de 15 jeunes animateurs mobilisés.
- 3 fêtes estivales.
- 8 sorties gratuites pour les 16-25 ans.
- 500 casquettes distribuées.



Un nouveau souffle est donné aux comités de quartier.

Septembre 2020
Mise en place d'une nouvelle démarche participative

L'École Municipale des Sports est relancée dès octobre avec de nouvelles disciplines et notamment l'acquisition de certificats de natation durant les vacances d'automne.



Octobre 2020
L'école municipale des sports redynamisée

L'action sociale est maintenue et l'aide aux plus précaires accentuée.



Décembre 2020
Distribution des cadeaux de Noël du CCAS



La Ville formule ses vœux à la population pour la nouvelle année et la lui souhaite adoucie avec des graines de fleurs mellifères à planter !

Janvier 2021
Vœux de la Municipalité pour la nouvelle année

Début mars, chaque jour, avec Plaine Commune et ses partenaires institutionnels, la Municipalité propose un dispositif vaccinal ajusté en fonction de la priorisation des publics ciblés et de l'actualité sanitaire. Le bus du département fait escale le 31 mars sur la place de l'Hôtel de ville. Ce jour-là, plus de 100 personnes ont été vaccinées (près de 300 depuis le début du mois de mars).



Mars 2021
La Municipalité s'inscrit dans l'opération nationale de vaccination



Février 2021
Villetaneuse lauréate «Terre de jeux»



Avril 2021
Vote du budget

18 juin 2020
Les premiers tests PCR



Après avoir coordonné une large distribution de masques à l'ensemble de la population, la Ville, avec l'ARS et le personnel de l'AP-HP, organisent une première journée de dépistage PCR du COVID. D'autres journées seront programmées régulièrement jusqu'en février 2021 avec l'implication locale d'un laboratoire d'analyses.

22 juin 2020
les écoles rouvrent



Trois semaines avant les grandes vacances, le pays se déconfiner doucement. Villetaneuse applique un protocole sanitaire strict et décide de ré-ouvrir ses écoles le 22 juin.

Septembre 2020
Une rentrée masquée mais sans encombre



La Ville a offert des fournitures scolaires aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et mis en place une aide alimentaire pour les familles aux faibles revenus.

Septembre 2020
Villetaneuse participe au «World Cleanup Day»



Avec les associations, sur le terrain, du nord au sud de Villetaneuse, la Municipalité prend toute sa part à la journée mondiale du nettoyage participatif !

Octobre 2020
La Municipalité et les agent.e.s de la ville rendent hommage à Samuel PATY



Un hommage et une minute de recueillement ont été observés en présence de Stéphane TROUSSEL (Président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis), du Maire, d'élus, des responsables des cultes à Villetaneuse, du personnel communal et d'habitants.

Décembre 2020
La Ville félicite ses lauréats



À Villetaneuse, la réussite des uns est la réussite de tous ! Chaque année, la Municipalité félicite ses lauréats en leur offrant notamment un chèque «Culture».

Janvier 2021
Le NPNRU est acté, la rénovation du sud-est de la ville peut débuter



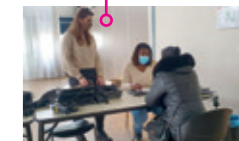
Atelier pour les enfants des centres de loisirs au centre socioculturel Clara-Zetkin.

Février 2021
Le centre Clara-Zetkin reprend ses activités



La Ville apporte son soutien aux étudiants habitants de Villetaneuse, et aux associations qui viennent en aide à la population.

Avril 2021
Distribution d'ordinateurs portables pour les familles en rupture numérique



Afin de favoriser la continuité pédagogique et éviter le décrochage scolaire des élèves pendant le confinement, Villetaneuse met à disposition des ordinateurs portables. #VilletaneuseVousAccompagne

Cette première année de mandat s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de la COVID-19. Petit retour chronologique sur les périodes de confinements que nous avons connues :

- Premier confinement national, du 17 mars au 11 mai 2020 / Déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020.
- Deuxième confinement national, du 30 octobre au 15 décembre 2020 / Déconfinement progressif à partir du 28 novembre, et instauration d'un couvre-feu le 15 décembre 2020 (et toujours en cours).
- Troisième confinement national, depuis 3 avril 2021, pour 3 à 4 semaines / Déconfinement prévu en mai 2021.

Par ailleurs, deux états d'urgence sanitaire ont été mis en place : du 24 mars au 10 juillet 2020 et du 17 octobre 2020 au 1^{er} juin 2021.



Le quartier Saint-Leu/Paul-Langevin fait partie des 28 quartiers validés en Seine-Saint-Denis au titre du NPNRU.

LE BUDGET DE LA VILLE

Pour la première fois de ce mandat, la nouvelle majorité municipale a élaboré, grâce au service administratif de la Ville, ses choix budgétaires pour 2021. Ce budget s'est construit dans une réalité contrainte, toute à la fois liées aux erreurs de gestion du passé, qui doivent malheureusement être assumées, et à la crise sanitaire et économique qui pèsent lourdement sur le budget de la commune depuis un an. Pour autant, la majorité municipale a façonné des orientations budgétaires ambitieuses pour la mise en œuvre de son projet politique.

FINANCES

LE BUDGET PRIMITIF 2021 A ÉTÉ VOTÉ PAR LA MAJORITÉ MUNICIPALE (L'OPPOSITION S'ÉTANT ABSTENUE) LE 6 AVRIL DERNIER

Le budget primitif d'une ville est un document essentiel qui détermine les recettes et dépenses, et à travers elles, les actions qui seront menées dans l'année, suivant les priorités de la Ville.

Comment se construit un budget primitif ?

Le budget d'une ville, c'est un peu comme celui d'un ménage. Les rentrées d'argent permettent de financer les dépenses courantes (c'est le Fonctionnement) mais aussi de nouveaux biens ou projets plus durables (c'est l'Investissement). Pour ces derniers, on peut emprunter, en s'assurant qu'on a les moyens de rembourser. ■

31 636 100 €

RECETTES

IMPÔTS LOCAUX & SERVICES MUNICIPAUX



TAXE D'HABITATION
TAXE FONCIÈRE
RECETTE DES SERVICES

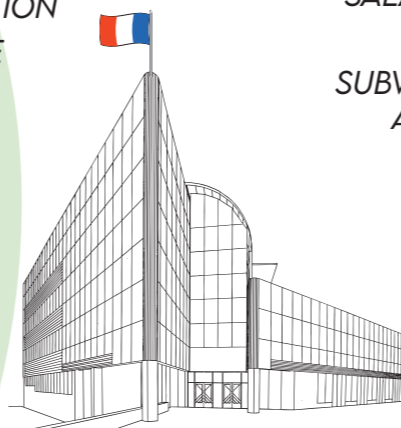
75,86%

ÉTAT & BANQUE



SUBVENTIONS
DOTATIONS
EMPRUNTS

24,14%



MUTUALISATION VILLE <-> AGGLO

VOIRIE ESPACES VERTS
GESTION DES DÉCHETS
LECTURE PUBLIQUE
INFORMATIQUE



FONCTIONNEMENT

SALAIRES AGENTS
FOURNITURES
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

75,86%



INVESTISSEMENT & DETTE

ÉQUIPEMENTS
ENTRETIEN DU PATRIMOINE
AMÉNAGEMENTS
REMBOURSEMENT

24,14%



DÉPENSES

LES GRANDS PRINCIPES D'UN BUDGET COMMUNAL

Le budget est annuel. Contrairement à celui de l'État, le budget d'une collectivité doit être voté à l'équilibre, sans déficit. Les recettes de la Ville proviennent, dans les grandes masses, des produits des impôts, des participations et dotations de l'État ou d'autres collectivités territoriales, du produit des services, de la Caisse d'Allocations Familiales, etc... ainsi que des ressources propres de la Ville liées à son épargne. Toutes les dépenses et recettes doivent y figurer : c'est le principe de sincérité. Les recettes d'un budget communal doivent financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2021

- La reprise des restes à réaliser des travaux de 2020 non encore réalisés : environ 1 M €
- Des frais d'études pour l'accompagnement du **nouveau programme de rénovation urbaine** et la poursuite des études de maîtrise d'œuvre du **nouveau centre nautique** : 100 000 €
- les études pour la **maison de santé** : 150 000 €
- les **acquisitions immobilières** et travaux au 9 rue Fajon et le local Grandcoing : 560 000 €
- Des **dépenses d'informatique** pour près de 300 000 €
- une provision pour le **renouvellement du mobilier dans les écoles** et des **matériels pour les services techniques** : 290 000 €
- une provision pour l'aménagement et l'acquisition de mobiliers/matériels pour la **nouvelle Maison des Ados** : 100 000 €
- les aménagements et maintenance des bâtiments (**kiosque JB Clément, Centre de loisirs Robinson...**) : 691 000 €
- une provision pour le renouvellement du parc automobile : 75 000 €
- Le remboursement en capital de la dette pour 1 500 020 €.

0%
d'augmentation
des impôts locaux

En cette période difficile et douloureuse pour nombre de concitoyens, il convient, plus que d'ordinaire, **de préserver la cohésion sociale**.

Et il s'agit également de maintenir le niveau et la qualité du service rendu au public **sans utiliser le levier fiscal**. Ainsi, conformément aux engagements pris auprès des habitants, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas.

0%
d'augmentation
des tarifs municipaux

Les dépenses budgétaires doivent répondre à une double exigence : **faire face à la crise en assumant des charges nouvelles et exceptionnelles** et en les conjugant à une ambition nouvelle pour la Ville, et **préparer l'avenir en confortant les efforts d'investissement sur les équipements**.

24 M d'€
Un budget de fonctionnement
pour faire face à la crise

7 636 100 d'€
Un budget d'investissement
pour préparer l'avenir

NPNRU UN MEILLEUR CADRE DE VIE POUR LE SUD

La zone sud-est de Villetaneuse Saint-Leu/ Paul-Langevin fait partie des 28 quartiers validés en Seine-Saint-Denis au titre du NPNRU. (© Emmanuel FÉLISSAINT)



Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) propose une nouvelle approche de l'aménagement des territoires. Si la Rénovation Urbaine était focalisée sur des opérations massives de réaménagement des quartiers, notamment à travers la déconstruction/d'immeubles dégradés et la reconstruction de nouveaux logements, le NPNRU, lui, mobilise tous les outils pour développer l'ensemble des fonctions économiques et sociales des quartiers, en accordant une place centrale aux habitants. Pour les quartiers Saint-Leu/Langevin, cette nouvelle approche comporte plusieurs axes majeurs de transformation.

LES PROCHAINES DATES DU NPNRU

JUILLET 2021
Comité d'engagement NPNRU (second passage)
AUTOMNE 2021
Signature de la convention quartier
DÉCEMBRE 2021
Comité d'engagement NPNRU (troisième passage) pour valider la programmation urbaine du secteur Saint-Leu.

Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier en proposant un nouveau contexte urbain plus attractif dans lequel, par exemple, la place du piéton sera renforcée et celle de la voiture redéfinie. Son désenclavement est également prévu avec la création de liaisons nord-sud, est-ouest. De façon connexe, il s'agira aussi d'offrir une meilleure lisibilité entre les espaces publics et le domaine privé avec des cheminements bien différenciés. Pour développer plus encore l'attractivité, l'offre résidentielle sera diversifiée et la mixité favorisée : ce sera le cas avec la réhabilitation et résidentialisation du

patrimoine du bailleur Seqens (sauf le 66 route de Saint-Leu) et la résidentialisation de celui du bailleur In'li. Concernant les 123 logements des résidences du 66 route de Saint-Leu (Seqens), leur déconstruction a été actée en janvier dernier. Les locataires occupants ces trois ensembles se verront accompagnés par leur bailleur dans un nouveau parcours résidentiel correspondant à leurs besoins et à leurs attentes. Toutes les garanties, notamment au terme de maintien du niveau de loyer, sont prévues. Dans le cadre de l'étude urbaine qui est en cours, le projet prévoit aussi de nouvelles constructions sur la route de Saint-Leu (200

URBANISME



EMBELLISSEMENT ATTRACTIVITÉ

- > AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE
- > NOUVELLE OFFRE RÉSIDENTIELLE ET DIVERSIFICATION DE L'HABITAT
- > ACCENTUATION DE LA MIXITÉ SOCIALE
- > INSTALLATION D'AIRES DE JEUX
- > VÉGÉTALISATION DES ESPACES RÉSIDENTIALISÉS

logements au total environ) favorisant notamment l'accession à la propriété. Il s'agira majoritairement d'habitat collectif, mais un volet sera consacré à l'habitat individuel sur le secteur Langevin avec des maisons de Ville.

Par ailleurs, la volonté est également de pouvoir optimiser d'autres aspects complémentaires pour améliorer l'attractivité du sud-est de la Ville. Dans ce sens, il est prévu de préserver le commerce de proximité sur la route de Saint-Leu. La démolition des commerces existants et la construction de nouveaux locaux adaptés aux activités commerciales en pied d'immeuble des futurs programmes de logement sont prévues.

Un autre volet du programme de renouvellement vise à redéfinir le rayonnement des équipements municipaux dans cette zone. L'implantation centrale (mais en frange du NPNRU) de la nouvelle médiathèque permettra de rassembler les médiathèques Max-Pol-FOUCHET et Jean-RENAUDIE, et d'inclure également le centre de loisirs



DÉSENCLAVEMENT SÉCURISATION DES ESPACES

- > NOUVELLES LIAISONS NORD-SUD/ EST-OUEST
- > VALORISATION DES ESPACES PUBLICS
- > RENFORCEMENT DE LA PLACE DU PIÉTON AVEC DES CHEMINEMENTS DOUX
- > STATIONNEMENTS REDÉFINIS
- > SÉCURISATION DES CIRCULATIONS

ados actuellement situé dans la maison de quartier Paul-LANGEVIN.

Une opération a retenu toute l'attention de l'ANRU qui l'a accueillie très favorablement, celle de la création d'une Maison de Santé, un projet porté par la Ville et l'Université Sorbonne Paris Nord pour répondre à la désertification médicale très prégnante en Seine-Saint-Denis.

D'autre part, le gymnase Paul-LANGEVIN verra la création d'une salle de boxe qui fait défaut au sud de la ville. Enfin, la Ville travaille sur un projet de démolition/reconstruction et extension du groupe scolaire LANGEVIN-VALLÈS et le redimensionnement de l'école QUATREMAIRE. Des discussions sont en cours avec l'Etat et l'ANRU pour leurs financements.

Une étape importante vient d'être franchie pour le quartier Saint-Leu/ Langevin, mais le travail se poursuit. À chaque étape, les habitants seront associés à la démarche. Les conditions sanitaires du moment ne le permettent pas, mais prochainement, des outils numériques seront créés pour construire ensemble les prochaines étapes. ■



IMPLANTATION ET RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COMMERCIAUX

- > RÉÉQUILIBRAGE DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS (CRÉATION ET RÉNOVATION)
- > RENOUVELLEMENT DES LOCAUX COMMERCIAUX EN PIED D'IMMEUBLE

LES HABITANT.E.S ASSOCIÉ.E.S AUX PROJETS



Le projet de renouvellement urbain se structure autour d'un comité de citoyens. Le conseil citoyen comprend une dizaine de membres. Il est associé au pilotage du contrat de ville et bénéficie d'une connaissance des projets de rénovation urbaine depuis le lancement de l'ANRU1. La Maison des projets, provisoirement relocalisée au sein au Tremplin Jacques Duclos, porte les actions de sensibilisation autour du projet de renouvellement urbain en accompagnant les acteurs locaux. ■

LE NPNRU : UN OUTIL EFFICACE DE L'ANRU

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est un établissement public industriel et commercial (EPIC). Elle finance et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville dans toute la France. Depuis sa création, l'ANRU a permis la transformation de plus de 700 quartiers de métropole et d'outre-mer. L'ANRU finance et accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux pour mettre en œuvre de vastes projets de rénovation des quartiers les plus vulnérables. Il s'agit de transformer ces quartiers en profondeur, en intervenant sur l'habitat, mais aussi en les désenclavant et en favorisant la mixité sociale.

Grâce au PNRU, puis au NPNRU, les quartiers changent de visage; des immeubles vétustes sont détruits pour laisser place à une nouvelle offre de logements sociaux de qualité, de nouveaux équipements sont construits (écoles, espaces culturels, centres sportifs...), des commerces de proximité voient le jour, les espaces urbains sont repensés pour améliorer le cadre de vie des habitants. Enfin, les quartiers sont plus ouverts vers leur agglomération avec davantage de moyens de transports et la création de nouvelles voies de circulation. ■



EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Le groupe **Villetaneuse Autrement** se réjouit de l'action municipale visant à accompagner chaque Villetaneusien-ne qui le souhaite vers la vaccination. Les élus de la Majorité se sont mobilisés en semaine comme en week-end, en relais des services municipaux : un numéro dédié a été mis en place afin d'accompagner les personnes les plus vulnérables dans leur prise de rendez-vous de vaccination, et quand il était nécessaire, un service de transport leur a été proposé.

Au-delà de l'accompagnement vers la vaccination, d'autres formes de solidarité sont mises en œuvre à Villetaneuse pour venir en aide à nos aînés et nos étudiants qui sont parfois isolés. Nous voulons ici saluer l'action des associations et des agents des services municipaux qui ont effectué plusieurs distributions solidaires. À cette heure, des distributions sont encore programmées. C'est autant de courses pour les étudiants, d'ordinateurs pour les élèves de primaire et de collège, et de paniers repas qui ont pu être distribués solidairement. Chers assos, chers agents, les élus du groupe Villetaneuse Autrement, vous remercier pour cette générosité et pour votre sens du service. Vous pouvez compter sur vos élus.

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

Loi contre le séparatisme, sur la sécurité globale, le Pt Macron veut restreindre les libertés individuelles et collectives. Il est en train de disloquer la république et la laïcité au nom de ses principes. En vrai, chacun est suspecté « de » et certains plus que d'autres. Ce qui est en marche : la loi des shérifs au plein pouvoir sur leur ville et la fin de la police républicaine. La manœuvre est vieille comme le monde : diviser pour mieux régner et remuer le spectre du RN pour se légitimer en vue des présidentielles. À force de jouer avec le feu, la République finira par brûler. En attendant, on meurt et plus on est pauvre plus on meurt, de la COVID, du manque de travail, de relations sociales, de loisirs, de culture, de sport et les inégalités se creusent ici même pendant que d'autres se gavent. Même sur le vaccin, les profits explosent. Et que dit le Maire pendant ce temps ? Qu'il veut mettre en place une police municipale et conditionner les subventions aux associations à une charte de la laïcité avant même l'adoption de la loi sur le séparatisme. Allons-nous avoir un shérif à la tête de notre Ville ? Les élus communistes et républicains Rejoignez l'appel: <https://bit.ly/39sqjcv>

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 10 MAI



ACCÉDER À LA VIDEO DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

VOICI UNE SÉLECTION DES MOMENTS À VENIR. RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFOS SUR MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



#AVRIL	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation Dimanche 25 avril 2021 (sous réserve*)
Distribution de repas chauds L'association Lumière étoilée, avec le soutien de la Ville, souhaite venir en aide aux familles les plus démunies. > les 21, 24 et 28 avril au Tremplin Jacques-Duclos de 14h à 19h	
#MAI	Fête du travail ! Samedi 1er mai 2021 La Municipalité vous souhaite un joli 1er mai !
Distribution de repas chauds L'association Lumière étoilée, avec le soutien de la Ville, réitère son action de solidarité pour les familles les plus démunies. > les 1, 5, 8 et 12 mai au Tremplin Jacques-Duclos de 14h à 19h	
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 Samedi 8 mai 2021 (sous réserve*)	
Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions Lundi 10 mai 2021 (sous réserve*)	
#JUIN	Elections régionales et départementales Dimanche 20 juin et dimanche 27 juin 2021 (sous réserve*) premier et second tours. Date limite d'inscription sur les listes électorales : mercredi 14 mai 2021.

VACCINATION AU STADE DE FRANCE
Contre la Covid-19, je me vaccine Ensemble, faisons reculer l'épidémie

Se faire vacciner, au Stade de France !

La ville de Saint-Denis se mobilise contre l'épidémie avec différents partenaires institutionnels dont Plaine Commune. Si vous êtes éligible à la vaccination contre la COVID, appelez le **01 43 93 78 77** ou connectez-vous sur Doctolib.fr.

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

ET AUX ALENTOURS

La Métropole du Grand-Paris, c'est avec vous !

Devenez membre du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris. **Candidatez jusqu'au 14 mai 2021**

LA METROPOLE, C'EST VOUS !

DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjoints ou les Conseillers Municipaux délégués** contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10 pour prendre un rendez-vous qui sera prochainement programmé.**

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27.**
> Nadège ABOMANGOLI reçoit sur rendez-vous au **06 21 59 95 35** ou au **01 43 93 10 99.**

• Stéphane PEU, député de la circonscription, reçoit sur RDV au **01 41 68 21 89** et rdv@stephanepeu.fr

Permanences en mairie

Sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires :

• **Avocat-conseil :** le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
• **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Caisse d'Allocations Familiales

L'assistante sociale de la CAF

assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au **0810 25 93 10** ■

SANTÉ

Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. **01 85 57 39 95**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal reçoit **SUR RENDEZ-VOUS** tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS (HORS COVID)** Une séance de vaccinations le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du **3646**. ■

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr

ATTENTION
Pas de collecte des déchets ménagers **SAMEDI 1^{ER} MAI 2021**, seul jour chômé de l'année.

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

→ TEL **0 800 074 904**
 → WEB plainecommune.fr
 → APP. plainecommune

plaine commune

HORAIRES

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, l'accès aux services s'effectue **uniquement sur RDV et dans le respect des consignes sanitaires (les permanences du samedi matin sont suspendues)** Tél. **01 85 57 39 00.**

Maison de la Petite Enfance Pierrette-PETITOT : réouverture du multi-accueil pour tous les publics dès le 26 avril 2021.

Retrouvez le Plan de Continuité d'Activité (PCA) sur le site internet de la ville qui détaille l'action des services municipaux durant l'état d'urgence sanitaire.



NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- MONDÉSIR Noelya
- TOURE Mahamadou
- KOSTIC Sofia
- BANIAKINA Malak
- BAYELA Danayi-Nolanw
- THIRUGANA-SAMPANTHAR Sahana
- DIA Amira
- TSHIAMALENGA Joy-Bénédicte
- PYRAM Lyana
- ESTIMABLE Dwayce

MARIAGES

- OMOSIVIE Nosa et OWIE Helen, le 10/04
- BANIAKINA Geoffray et OURCHID Hajar, le 10/04

DÉCÈS

- CHAUVEL épouse LITTOT Françoise, le 07/03
- THIÉCHART Michel, le 09/03
- RAULT épouse AUVRAY Renée, le 29/03

PROCHAIN NUMÉRO: MARDI 17 JUIN 2021

- DES IDÉES À SOUMETTRE ?
- UNE ACTU À PROPOSER ?
- UN PORTRAIT À RÉALISER ?
- UN RENDEZ-VOUS À SIGNALER ?

CONTACTEZ -NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



CONTRE LA COVID PROTÉGEONS-NOUS !

- **Appliquons les gestes-barrières**
 - **Portons un masque**
 - **Gardons nos distances**
- **Respectons le confinement !**



Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher la visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres

ET DÈS QUE POSSIBLE SELON NOTRE ÂGE VACCINONS-NOUS !

**LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE
VERS LA VACCINATION, CONTACTEZ LE :**

06 14 59 39 63

**UN RENDEZ-VOUS
VOUS SERA PROPOSÉ**

FACEBOOK [FACEBOOK/MAIRIE.VILLETANEUSE](https://www.facebook.com/MAIRIE.VILLETANEUSE),



TWITTER [@VILLETANEUSE](https://twitter.com/VILLETANEUSE)



INSTAGRAM [@MAIRIE.VILLETANEUSE](https://www.instagram.com/MAIRIE.VILLETANEUSE)



Commune de
Villetaneuse